



UNIVERSITÉ D'ARTOIS

Direction des Etudes

**Point soumis pour vote à la Commission de la Formation et de la Vie  
Universitaire**

**N° 2019-14**

**Séance du 27 septembre 2019**

---

Président: Pasquale MAMMONE  
Vice-président: Corinne ROBACZEWSKI

**Modalités de contrôle des connaissances du DAEU  
pour l'année universitaire 2019/2020**

Condition d'acquisition du vote: majorité des membres présents ou représentés  
Nombre de membres présents ou représentés: 18  
Nombre de vote pour: 18  
Nombre de vote contre: 0  
Nombre d'abstention: 0

Corinne ROBACZEWSKI présente les modalités de contrôle des connaissances du DAEU pour l'année universitaire 2019/2020.

M. le Président soumet au vote les modalités de contrôle des connaissances du DAEU, qui sont adoptées à l'unanimité.

Fait à Arras, le 27 septembre 2019

Le Président,

Pasquale MAMMONE

**SERVICES CENTRAUX**

9 RUE DU TEMPLE - BP 10665 - 62030 ARRAS CEDEX  
Tél. 03 21 60 37 00 - Fax 03 21 60 37 37  
www.univ-artois.fr

# Structures et modalités de contrôle de connaissances du DAEU

## Année universitaire 2019/2020

Il est possible de préparer le DAEU sous 3 formes : en présentiel, en Unité Pédagogique Régionale (public incarcéré) ou en distanciel.

Le diplôme est délivré après l'obtention de 4 Unités Capitalisables (UC).

Chaque forme a des modalités de contrôle des connaissances propres.

### 1) STRUCTURE DES ENSEIGNEMENTS

Conformément à l'arrêté du 3 août 1994 relatif au DAEU

#### a. Enseignements en présentiel : DAEU en 1 an

Chaque stagiaire passe des évaluations d'entrée en français et anglais.

Ces évaluations déterminent si le stagiaire a le niveau seuil pour rentrer en DAEU.

DAEU A - Littéraire		
UNITES CAPITALISABLES (UC)		VOLUMES HORAIRES
1	Français	130
2	Anglais (niv. B1+ du cadre européen)	160
3 et 4	Histoire	70
	Problèmes du Monde Contemporain	70
2 au choix parmi	Droit	70
	Economie	70
	Géographie	70
	Mathématiques	120
TOTAL (suivant le plan de formation du stagiaire)		Entre 430 et 480 heures

DAEU B - Scientifique		
UNITES CAPITALISABLES (UC)		VOLUMES HORAIRES
1	Français	130
2	Mathématiques	140
3 et 4	Biologie	120
	Physique	120
2 au choix parmi	Chimie	120
	Technologies de l'information	100
	Mathématiques approfondies	60
	Anglais (niv. B1 du cadre européen)	120
TOTAL (suivant le plan de formation du stagiaire)		Entre 430 et 510 heures

b. Enseignements à distance (UPR et FOAD) : DAEU en sessions semestrielles

Chaque stagiaire est positionné à son entrée en formation en français, anglais et mathématiques.

Ce positionnement détermine son plan de formation.

Ainsi, les UC préparées et les volumes horaires associés sont différents d'un stagiaire à l'autre.

<b>DAEU A - Littéraire</b>		
<b>UNITES CAPITALISABLES (UC)</b>		<b>VOLUMES HORAIRES</b>
1	Français	60 ou 120
2	Anglais (niv. B1 du cadre européen)	60 ou 120
3 et 4	Histoire	60
	Problèmes du Monde Contemporain (PMC)	60
2 au choix parmi	Droit	60
	Economie	60
	Géographie	60
	Mathématiques	60 ou 120
TOTAL (suivant le plan de formation du stagiaire)		Entre 240 et 420 heures

<b>DAEU B – Scientifique</b>		
<b>UNITES CAPITALISABLES (UC)</b>		<b>VOLUMES HORAIRES</b>
1	Français	60 ou 120
2	Mathématiques	60 ou 120
3	Biologie	120
	Physique	120
	Chimie	120
4	Biologie	60
	Physique	60
	Chimie	60
	Mathématiques approfondies	60
	Anglais (niv. B1 du cadre européen)	60 ou 120
TOTAL (suivant le plan de formation du stagiaire)		Entre 300 et 480 heures

*Il n'est pas possible de prendre la même matière en UC 3 et UC 4*

## 2) MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES (MCC)

Cf. MCC détaillées (annexe)

### a. Enseignements en présentiel :

Pour être déclaré admis, le candidat doit :

- Dans le cas de la validation du DAEU en un an, le candidat devra obtenir une note moyenne au moins égale à 10/20 à l'ensemble des épreuves (compensables).
- Dans le cas de la validation du DAEU en plusieurs années (\*\*), celui-ci s'obtient par capitalisation des 4 UC. Le candidat gardera à sa réinscription le bénéfice des unités dans lesquelles il a obtenu une note moyenne au moins égale à 10/20.

Si le stagiaire n'a pas validé une unité à quelques dixièmes de points, le jury peut décider de lui faire passer une épreuve de contrôle supplémentaire. Cette épreuve de rattrapage, organisée dans les 15 jours qui suivent le jury, est proposée par le responsable pédagogique de l'unité en question. La note obtenue remplace la moyenne antérieure.

*\*\* Redoublement, salariés, personnes rencontrant des contraintes familiales particulières, personnes sous traitement médical contraignant, etc.*

### b. Enseignements à distance (UPR et FOAD)

1. Le DAEU s'obtient lorsque sont validées les 4 UC nécessaires. Il n'y a pas compensation des notes entre les UC.

Pour être admis à l'examen, il faut obtenir une note au moins égale à 10 sur 20 à chacune des UC.

Chaque UC est affecté du coefficient 1.

Lorsque les quatre UC sont validées, une moyenne est calculée pour déterminer la mention au diplôme.

2- Le jury délibère souverainement à partir des résultats obtenus par les candidats, en prenant en compte tous les éléments nécessaires (travail personnel, participation, projet, etc.). Le jury peut, si nécessaire décider d'une épreuve de contrôle supplémentaire. Ce contrôle est une épreuve de rattrapage ne donnant lieu qu'à la mention « passable » à l'UC concernée.

Le stagiaire est convoqué dans les 15 jours qui suivent la date du jury. L'absence à cette épreuve entraîne le résultat « non reçu(e) ».